

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

LYBERTEC

ARRONDISSEMENT
DE VILLEFRANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

COMITÉ SYNDICAL DU 7 FEVRIER 2024

Date d'envoi de la convocation : 20 mars 2023
Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 15 février 2024

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice au jour de la séance : 22
11 Titulaires / 11 suppléants

Nombre de membres du Comité Syndical présents au jour de la séance : 11
5 Titulaires / 6 suppléants

Président : Monsieur Malik HECHAÏCHI

Titulaires présents :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche et du Beaujolais : Frédéric GIRAUD, Valérie PAQUET.

Communauté de Communes Saône-Beaujolais : Malik HECHAÏCHI, Évelyne JOMARD, Jacky MENICHON

Suppléants présents :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche et du Beaujolais :

Communauté de Communes Saône-Beaujolais : Michel MAZILLE, Bernard GROSBOST
Philippe PERRET, François BERTIN, Samuel JAFFRE, Alain MAHUET.

Excusés :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche et du Beaujolais : Denis GARNIER, Laurent POURPRIX, Nathalie MANCUSO. Nicolas SOMMEREUX

Communauté de Communes Saône-Beaujolais : Frédéric PRONCHERY, Patrick BAGHDASSARIAN, Frédéric MIGUET, Evelyne GEOFFRAY, Jérémy THIEN, , Sylvain SOTTON, Franck JOLY (pouvoir donné à Bernard GROSBOST).

Autres personnes présentes :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche et du Beaujolais : Alexandre DE FRANCESCHI, Frédéric MELMOUX.

Communauté de Communes Saône-Beaujolais : Philippe SERRE

Chargés de mission : Yann FRACHISSE

Réf : 2024/001

OBJET : Compensations environnementales ZAC Lybertec - Mise en place de baux ruraux

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Syndical a pris la délibération n° 2021.008 en date du 1^{er} juillet 2021 autorisant la mise en place de conventions pour trouver des terrains compensatoires nécessaires à l'aménagement de la ZAC Lybertec. Par conséquent, des baux ruraux à clauses environnementales ont été mis en place sur des parcelles appartenant à la communauté de communes Saône Beaujolais et à la commune de Belleville-en-Beaujolais depuis 2021.

Considérant que dans le cadre de l'application des mesures de l'arrêté préfectoral n°2014-E41, le syndicat mixte Lybertec recherche des terrains compensatoires à l'extérieur de l'emprise de la ZAC, dans un rayon de 15 kilomètres autour de celle-ci, sur une durée de 20 ans et pour lesquels une plus-value écologique devra être apportée.

Dans le détail :

- 13.5 hectares de cultures avec des pratiques compatibles à la reproduction de l'Édicnème criard (sécurisation du foncier et modification de pratiques culturales) ;
- 19 hectares de prairies bocagères (sécurisation du foncier, modification de pratiques culturales et éventuellement renforcement du linéaire de haies) ;

Ces baux, entre Lybertec, les exploitants agricoles et la communauté de communes Saône-Beaujolais ou la commune de Belleville-en-Beaujolais permettront d'améliorer les pratiques agricoles pour être écologiquement favorable à la faune et la flore.

Dans ce cadre, Lybertec s'engage à payer l'ensemble des frais financiers nécessaires aux procédures, aux aménagements et au suivi des mesures. En conséquence, Lybertec prendra en charge le versement des fermages, qui seront calculés en fonction de l'indice nationale des fermages fixé par arrêté préfectoral et actualisés chaque année.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** la mise en place de ces baux.
- **APPROUVE** le paiement des fermages par le Syndicat Mixte de Lybertec, actualisés chaque année en fonction de l'évolution de l'indice nationale des fermages fixé par arrêté préfectoral.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ces baux ainsi que tous documents utiles à leurs mises en place.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que-dessus.

Pour extrait conforme

Monsieur le Président

Malik HECHAÏCHI

Signature

LYBERTEC
Parc d'activités économiques
syndicat mixte

DELIB20248001 Baux / compensations environnementales

Monsieur le secrétaire de séance

Évelyne JOMARD

Signature

LYBERTEC
Parc d'activités économiques
syndicat mixte

69 - BELLEVILLE